

Marianne2.fr

## Fonctionnaires : coûteux, feignants, archaïques ?

**Par Vincent Drezet, secrétaire du Syndicat national unifié des impôts (Snui). L'idée selon laquelle les fonctionnaires sont des nantis qui coûtent cher à l'État et aux citoyens est aujourd'hui totalement dépassée.**



Est-il bien sérieux, lorsqu'on appartient à un syndicat de fonctionnaires, de prétendre parler objectivement de la fonction publique ? Après tout, ce qui suit risque d'être perçu comme une défense aveugle d'avantages (voire de privilèges...) corporatistes, un tissu de langue de bois syndicale élaboré à l'abri de la peur de chômage et de la «réalité économique»... et risquerait de donner lieu en retour à un discours connu, bien rompu, et qui peut paraître à bien des égards finalement tout aussi prévisible que certains discours syndicaux campés sur des positions refusant toute évolution. Risquons-nous cependant à l'exercice !

Balayons quelques précisions tout d'abord avant d'en venir au débat qui fâche. Il existe trois grandes fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière), qui emploient 5,2 millions de personnes au 31 décembre 2005, soit un salarié sur cinq. Près de la moitié appartient à la fonction publique d'État (49 % soit 2,3 millions fonctionnaires d'État), 31 % à la fonction publique territoriale et 20 % à la fonction publique hospitalière. Concentrons-nous sur celle qui fait le plus débat, la fonction publique d'État.

### **Le fonctionnaire britannique ou canadien coûte plus cher**

Les dépenses de personnels, en activité ou en retraite, représentent 44 % du budget de l'État. Le salaire net moyen mensuel des fonctionnaires d'État est de 2 108 euros (25 296 euros annuels) mais la moitié des fonctionnaires perçoivent un salaire inférieur à 1 927 euros et 10 % d'entre eux ont un salaire inférieur à 1 237 euros. Par comparaison, le salaire net moyen annuel dans le secteur privé s'élève, pour un temps plein, à 19 818 euros pour les femmes et 24 446 euros pour les hommes (chiffres de l'Insee, données 2006). La forte proportion de cadres A, qui s'explique par le grand nombre d'enseignants (appartenant à la catégorie A), tire la moyenne vers le haut. Globalement, selon les données de la peu suspecte de gauchisme aigu Organisation de coopération et de développement économique (Ocdé), reprises dans le désormais célèbre «livre blanc de la fonction publique», les dépenses de fonctionnement (dont le personnel représente la majeure partie) sont plus importantes au Royaume-Uni et au Canada qu'en France (respectivement 21,5, 19 et 18 % du Produit intérieur brut de ces États).

Le statut de la fonction publique a été créé en 1946 pour garantir : l'égalité d'accès aux emplois

publics, l'égalité de traitement des usagers, la continuité de l'action publique (qui perdure malgré les changements de gouvernements) et l'indépendance et la neutralité de ceux qui sont au service de l'État. En clair, le statut permet d'éviter qu'un fonctionnaire soit licencié, embauché ou promu en fonction de ses relations ou du caprice de ses chefs successifs. Le statut constitue donc une double garantie : pour le citoyen (indépendance, continuité, neutralité de l'action publique) et pour le fonctionnaire (pour les mêmes raisons, d'où la sécurité de l'emploi). Du reste, on le sait peu, mais les fonctionnaires n'ont pas que des droits, ils ont aussi des obligations spécifiques (ils ont de plus acquis tardivement certains droits comme le droit de grève). Voici pour les précisions, toujours utiles à rappeler pour éviter la profusion d'idées fausses. Venons-en au débat en assumant au préalable pleinement le refus de la culpabilisation des fonctionnaires.

### **Une réalité sociale de «salariés classiques»**

Coûteux ? Mais tout travail mérite salaire et du reste, si les services publics étaient privatisés, il faudrait tout de même payer le salaire de ceux qui assureraient ce même service (enseigner par exemple). Or, rien ne dit que cela coûterait moins cher (voir le coût de l'éducation ou de la santé dans les pays libéraux) et tout montre que seuls ceux qui pourraient se le payer y auraient accès.

Feignants ? Mais les multiples «réformes» réalisées dans les administrations (aux finances par exemple !), l'augmentation de la charge de travail et des objectifs dans un contexte de réduction des effectifs (les «contrats de performances» des différentes administrations permettent de vérifier aisément ce qui précède) et la dégradation des conditions de travail (due notamment aux nouveaux modes de management) montrent que les fonctionnaires vivent une réalité sociale de «salariés classiques» et pas de nantis.

N'en déplaise aux pourfendeurs de la fonction publique, les fonctionnaires remplissent des missions utiles qui ont pour but la recherche de l'intérêt général. Cette dimension doit être prise en compte dans l'évolution des missions et de la gestion des personnels. Or, très souvent, les «réformateurs» se sont contentés de copier des recettes ici ou là (au Canada ou dans le secteur privé par exemple) tout en jouant pleinement la division entre salariés du public et du privé, une stratégie qui ne profite à personne, et surtout pas aux salariés du privé, de plus en plus violemment confrontés à l'insécurité sociale. De plus, certains responsables administratifs vilipendent des règles (concours, statut, avancement...) dont ils ont pourtant eux-mêmes bénéficié durant toute leur carrière ! Nous avons là tous les ingrédients d'un profond malaise et d'un réel mécontentement de salariés qui se sentent de plus en plus incompris et injustement critiqués. Ajoutez à cela des projets et des orientations (loi sur la mobilité avec une forte dimension «mobilité subie», livre blanc...) qui remettent en cause la nature même des missions, de la place et du rôle de l'action publique et de ses salariés, et voici réunies les conditions d'une véritable crise de sens. De nombreux salariés la vivent. C'est aussi ce que vivent la plupart des fonctionnaires.

Mardi 22 Juillet 2008 - 11:49

**Vincent Drezet**

**Lu 2219 fois**

**Tags : [cout](#); [fonctionnaire](#); [service public](#); [social](#)**

Source :

<http://www.marianne2.fr>